

SOCIÉTÉ ANONYME
DE
L'USINE DE SAINTE-MARIE

Au Capital de 1.200.000 de francs

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

DU 9 JUIN 1947

Sur les Comptes de l'Exercice 1944-1945

Par l'Administrateur et le Comité de Surveillance

IMPRIMERIE RELIURE
A. Beaudin
187. Rue Blénac 81
FORT DE FRANCE Martinique

1947

C039/067

SOCIÉTÉ ANONYME
DE
L'USINE DE SAINTE-MARIE

Au Capital de 1.200.000 de francs

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

DU 9 JUIN 1947

Sur les Comptes de l'Exercice 1944-1945

Par l'Administrateur et le Comité de Surveillance

IMPRIMERIE : RELIURE

A. Beaudin

187. Rue Blénac 87
FORT DE FRANCE Martinique

1947

SOCIÉTÉ ANONYME de l'Usine de Sainte-Marie

Messieurs,

Conformément à nos statuts et à la loi, veuillez trouver ci après les comptes de l'exercice 1944-1945 arrêtés au 31 Octobre 1945.

Le compte de Profits et Pertes qui à cette date laissait une balance débitrice de 159.212.83 présente à ce jour, d'après le détail que vous trouverez plus loin, un crédit de		2 924.754 12
qui après prélèvement pour amortissement de notre matériel	571 513.96	
et l'application de l'article 41 des statuts	217.324.00	788.837 96
laisse un solde de Frs :		2.135.916 16

A ces bénéfices industriels viennent s'ajouter le montant des derniers règlements de cannes de cette même campagne revenant à nos propriétés exploitées soit Frs :		1 117.885.70
qui après déduction :		
du Tantième de l'Administrateur soit Frs	111 788 55	
et de la provision que je vous demande de prévoir pour l'achat de matériels agricoles	250.000.00	361.788 55
laisse comme bénéfice agricole la somme de		756 097.15
Vous avez donc au total		2.892 013 31

Report

2.892.013.31

que je vous propose de répartir de la façon suivante :

Par un prélèvement de	1.700.000.00	
pour alimenter notre provision légale destinée au renouvellement de notre matériel de rechange que nous n'avons pu constituer d'une façon suffisante au cours des exercices 1943 et 1944 et de Frs :	840.000.00	
permettant de distribuer un dividende de 350 Francs par action le solde restant servant à régler : L'impôt afférent à ce dividende soit..	231.000 00	
et les diverses impositions de cet exercice ...	121 013.31	
	<u>2.892.013.31</u>	<u>2.892.013.31</u>

Veillez trouver ci-après le détail du Compte de Fabrication, du Compte de Profits et Pertes, et le Bilan de votre Société arrêté au 31 Octobre 1945.

Raymond HUYGHUES-DESPOINTES

COMPTÉ DE FABRICATION

DÉPENSES

Sucre

Achat de 22.621 010 Kilos de cannes à 502,66 o/oo		11.370.676,90
Main d'œuvre de Fabrication	555 927,55	
Réparation entretien électricité	2.851.940,84	
Frais Généraux	823.567,56	
Entretien chemins de fer et wagons	515.087,70	
Transports de cannes	126.668,30	
Service du Quai	596.639,11	
Frêt et Transports divers	356.264,45	
Secours et retraites	151.850,25	
Charges Sociales	607.407,60	
Assurances contre incendies	50.253,10	
Impositions diverses	165.309,90	
Intérêts et escomptes	333.360,02	
Approvisionnements et divers	198.498,65	

 7.332.775,03

Rhums

Approvisionnements, Combustibles Divers		464.833,70
---	--	------------

 19.168.285,63

(SUCRES ET RHUMS) EXERCICE 1945

RECETTES

Sucres

12 091	sacs de sucre exportés pour	Frs	6.272.635.35
4.251	sacs de sucre restant en magasins estimés à 600 Frs		2.550.600.00
<hr/>			
16 342	Sacs de sucre fabriqués pour		8.823 235.35

Rhums

103.988	litres vendus chauffage	983.424.00	
44.465	« « Consommation Locale	364 637.85	
189.465	« « Exportation	2 888.838.30	
161.782	« « Hors Contingent	1.495.847.30	
304 930	« en magasins	3.964.090.00	
<hr/>			
804 630	Litres rhum à 55o fabriqués pour	9.696.837.45	

Mélasses

75.000	litres mélasse à 7 Frs pouvant servir à fabriquer 56.250 litres de rhum à 55o	525.000.00
PERTES DU COMPTE DE FABRICATION		123.212.83

19.168.285.63

Bilan de la Société Anonyme de l'Usine

Usine et ses annexes	1.887.265 88
Renouvellement du matériel	2.078.619.96
Propriétés	395 386.91
Approvisionnements et combustibles	3.615.983.25
Débiteurs hors Colonie	2.633.979.81
Débiteurs Colonie	7.765.077.38
Caisse	129.226 35
Produits pris en charge 1945	7.039 690.00
PROFITS ET PERTES 1945	159.212 83
Profits et Pertes 1944	130.482.95
	25.834.925.32
	25.834.925.32

Sainte-Marie arrêté au 31 Octobre 1945

Capital		1 200.000.00
Fonds de réserve statutaire		120.000.00
Capital supplémentaire	687.265.88	
Réserve supplémentaire	500.000.00	
Fonds de roulement	700.000.00	
Reports d'exercices	619.827.93	2.507.093.81
Provision pour renouvellement matériel		1.811.014.03
Créditeurs hors Colonie		2.708.480.09
Créditeurs Colonie		16.630.152.04
Produits pris en charge 1944		858.185.35
		<hr/>
		25.834.925.32
		<hr/>

DÉBIT

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Intérêts statutaires	36.000 00
Balance du compte de Fabrication	123.212 83
	<hr/>
	159 212 83
	<hr/>
1945 A nouveau au 31 Octobre 1945	159 212.83
Novembre 30 Intérêts sur comptes Commissionnaires années 1941 - 1942 et 1943	71.767.35
1946 Août 19 2e règlement cannes 1945 à 133.35 o/oo . . .	3.016.511 70
1947 Janvier 28 3e règlement cannes 1945 à 163 75 o/oo . .	3.704.190 40
Avril 30 Règlement définitif cannes campagne 1945 à 94.73 o/oo	2 142.888 50
	<hr/>
Balance	2.924 754 12
	<hr/>
	12.019.324.70
	<hr/> <hr/>

EXERCICE 1944-1945

CRÉDIT

1947 Janvier 31	Net réalisation compte de vente Sagittaire	4.927.789.00
"	" Lacross Victory	2.924.830.10
1946 Octobre 31	Solde réalisation sucres	216.343.95
1947 Avril 30	Solde réalisation rhums	3.950.361.65

12.019.324.70

1945 Octobre 31 2.125.000.00
1944 Avril 30 2.125.000.00
1944 Octobre 31 2.125.000.00
1944 Avril 30 2.125.000.00

Rapport du Comité de Surveillance

EXERCICE 1944-1945

Messieurs,

Conformément au mandat reçu de votre dernière Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de votre Société pendant l'exercice 1945.

Nous avons obtenu de votre direction tous les éléments utiles à l'accomplissement de notre mission et les documents comptables relatifs à cet exercice nous ont été communiqués dans les délais légaux.

Les comptes qui vous sont présentés sont conformes aux livres et le bilan reflète sincèrement la situation de votre Société. Nous estimons que vous pouvez les approuver, et donner à l'Administrateur décharge de sa gestion.

Fort-de-France, le 21 Mai 1947

G. Rimbaud — J. Roseau — R. J. Plissonneau
L. Duchamp de Chastaigné — P. de Jaham

RAPPORT

Sur les opérations prévues par l'article 40
de la loi du 24 Juillet 1867

Messieurs,

Lors de votre dernière Assemblée Générale, vous avez renouvelé à votre Administrateur les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

En vertu de ces autorisations, votre Société a traité des achats de cannes, opérations dans lesquelles l'Administrateur avait un intérêt personnel direct.

Les cannes ont été réglées au prix fixé par l'Administration ; ces opérations qui entrent dans le cadre normal de l'activité sociale n'appellent aucune observation de notre part.

Fort-de-France, le 21 Mai 1947

G. Rimbaud — J. Roseau — R. J. Plissonneau
L. Duchamp de Chastaigné — P. de Jaham

RAPPORT

sur les opérations prévues par l'article 40
de la loi du 24 juillet 1867

Résolution

L'Assemblée Générale donne acte au Conseil d'Administration qu'il lui a rendu compte des opérations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

Elle approuve ces opérations et renouvelle à l'Administrateur les autorisations prévues par la loi.

